

Le Cameroun adopte une LFR pour prendre en compte l'impact du Covid-19 sur les finances publiques

La loi de finances rectificative 2020, adoptée le 3 juin 2020 par une ordonnance du Chef de l'Etat, consacre la création d'un compte d'affectation spéciale dont les emplois sont fixés à 180 Mds FCFA pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. La baisse du budget 2020 de l'Etat de 11 % est largement imputable à la crise sanitaire mondiale. Le déficit budgétaire se creuserait à -4,5 % du PIB contre -2,1 % prévu initialement et serait financé en grande partie par des appuis extérieurs et le moratoire sur le service de la dette accordé par les pays membres du G20.

La baisse des recettes serait plus importante que les prévisions du FMI établies au mois de mai

Le budget de l'Etat, révisé par une ordonnance le 3 juin 2020, se chiffre à 4 409 Mds FCFA contre 4 951,7 Mds FCFA prévus initialement. L'adoption de cette LFR se justifie par la prise en compte de l'impact de la propagation de la pandémie du covid-19 au Cameroun. Le cadrage macroéconomique réalisé pour l'élaboration du budget initial prévoyait une croissance du PIB à +4 %, une inflation à 2,2 %, un déficit budgétaire à -2,1 %, un baril à 54,4 dollars. Début mai, en prenant en compte l'impact du covid-19 sur l'économie camerounaise, le FMI tablait sur une croissance du PIB à -1,2 % en 2020, un déficit budgétaire à -4,5 % et le prix du baril de pétrole en moyenne sur l'année à 36,7 USD. L'hypothèse de croissance du PIB retenue en LFR serait plus pessimiste encore.

La baisse d'activité et les mesures de soutien aux entreprises et aux ménages entraîneraient une perte substantielle de recettes, estimée à 768,6 Mds FCFA (le FMI tablait sur une baisse de recettes de 500 Mds FCFA dans le cas d'une récession de -1,2 %). Les recettes intérieures se situeraient ainsi à 2 950,5 Mds FCFA sur l'année contre 3 719,2 Mds dans la LFI, soit une baisse de 20,7 %. Les recettes fiscales baisseraient de 20%¹. Le Cameroun entend augmenter ses émissions de titres publics (+100 Mds FCFA) et son financement *via* les banques commerciales (+50 Mds FCFA).

¹ Les revenus pétroliers baissent très fortement (-38,7 %) mais ils ne représentent plus qu'une faible part du total des recettes : 12,5 % en 2019, 8,5 % en 2020.

Les dépenses sont également en forte baisse malgré la création d'un fonds Covid

L'ajustement serait réalisé tant sur les dépenses en capital (-16 %) – avec une réduction importante des dépenses pour travaux d'infrastructures (-11,6 %) – que sur les dépenses courantes (-7,4 %), avec une réduction des dépenses pour biens et services (-18,3 %) et des transferts aux administrations, entreprises et ménages (-30,6 %). Le service de la dette extérieure quant à lui serait allégé de 118 Mds FCFA à la faveur du moratoire accordé par les pays du G20 à l'initiative du Club de Paris sur le service dû par le Cameroun sur la période allant du 1^{er} mai au 31 décembre 2020.

Outre la révision à la baisse des recettes et des dépenses, l'une des principales innovations de la LFR 2020 est la création d'un compte d'affectation spéciale dénommé « Fonds spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales ». Ce fonds serait approvisionné à hauteur de 180 Mds FCFA dont 137 Mds FCFA prélevés des recettes publiques et 43 Mds apportés par divers contributeurs : Union européenne (2 Mds), Banque Mondiale (22 Mds), Partenariat mondial pour l'éducation (9 Mds), Agence française de développement (6,5 Mds) et enfin autres versements de personnes physiques et morales (3,5 Mds). Le fonds serait employé au renforcement du système sanitaire pour 58,7 Mds FCFA, à la résilience économique et financière pour 98,7 Mds FCFA, au renforcement de la recherche innovation pour 8,1 Mds FCFA et à la résilience sociale pour 14,5 Mds FCFA.

La contribution rapide et importante des PTFs a été conditionnée à un engagement à utiliser ces fonds pour financer la réponse Covid

Le déficit budgétaire s'établirait à 986,6 Mds FCFA, soit 4,5 % du PIB contre 2,1 % initialement prévu. Ce déficit est principalement financé par des appuis des partenaires techniques et financiers du Cameroun (voir tableau en annexe). En tout, 57 % (343,5 Mds FCFA) du déficit budgétaire serait directement financé par les PTFs. A ces deux catégories de financements s'ajoutent les prêts projets estimés à 655 Mds FCFA, dont une partie est apportée par les bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux. En contrepartie de l'importante mobilisation des PTFs, le Cameroun s'est engagé à publier un rapport semestriel sur les dépenses liées au coronavirus, ainsi que les documents relatifs aux résultats d'attribution des marchés passés dans le cadre de ces dépenses. Les résultats de l'audit indépendant réalisé sur l'utilisation des ressources du fonds spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus seront publiés.

ANNEXE

Tableau : Présentation des besoins de trésorerie et financements annexée à la LFR

Besoins de financement et de trésorerie		Ressources de financement et de trésorerie	
	Montant		Montant
Déficit budgétaire global	986,6	Prêts projets	655
Amortissement de la dette (hors correspondants)	685,4	Emission de Titres publics	420
<i>Dette extérieure</i>	339,6	Appuis budgétaires	214,5
<i>Dette intérieure</i>	345,8	<i>FMI</i>	90
Restes à payer/arriérés intérieurs	72	<i>Banque Mondiale</i>	55,5
remboursement des crédits de TVA	72	<i>BAD</i>	53
Sortie nette de trésorerie au profit des correspondants	0	<i>UE</i>	16
TOTAL	1816	Financements exceptionnels	374,5
		<i>FMI</i>	135,5
		<i>BAD</i>	90
		<i>BDEAC</i>	20
		<i>Allègement service de la dette extérieure</i>	118
		<i>Autres</i>	11
		TOTAL	1816